

QG/jm - 9 761

Le 23 mai 1995

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN

Ministre PME, Commerce, Artisanat

Président du Conseil Régional POITOU-CHARENTES

Monsieur le Ministre  
des Jean-Pierre

Voici mon diagnostic sur la FRANCE avec :

- son CHOMAGE endémique et dangereux,
- ses inégalités flagrantes de l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE,
- ses DEFICITS chroniques sociaux et financiers,
- et surtout l'abandon et la destruction de ses PME et PMI (de 5 à 1000 emplois) par le système financier français.

Je travaille sur ces dossiers depuis 1973, lorsque le Président Georges POMPIDOU :  
Grand Capitaine d'Industrie, créa la commission des "usines à la campagne" :  
la CAUSE principale des maux de la FRANCE est FISCALE.

Je m'explique :

#### 1) La TVA

Il y a 2 sortes de valeur ajoutée !

. Dans un produit made in FRANCE, la valeur ajoutée comprend les salaires, les charges sociales, la taxe professionnelle, la taxe d'apprentissage, les amortissements ...

. Dans un produit importé, on peut dire que la valeur ajoutée est pratiquement nulle.

Toute l'ambiguïté est là ! Les deux produits vont bien sûr payer la même TVA et le BUDGET y retrouve son compte, mais malheureusement pas l'emploi.

On prête toutes les vertus à la TVA, création française intelligente, mais une taxe à la valeur ajoutée appliquée à un produit made in France est aussi une taxe sur salaire et donc créatrice de chômage !

Au-delà de 15 %, la TVA a beaucoup de défauts, c'est pour cette raison que l'Allemagne a toujours été raisonnable sur la TVA, préférant équilibrer ses comptes par une industrie florissante et peu de chômage ; de même les USA et le Japon hésitent encore à appliquer la TVA pour les mêmes raisons.

Une "TVA sociale" ne rétablit pas la justice fiscale entre le créateur de produits français

(secondaire ou tertiaire) et l'importateur. Au-delà de 15 %, la TVA est perverse.

Le plus gros défaut de la TVA est que, par "axiome de la pensée unique", elle a supprimé toutes les taxes sur le chiffre d'affaires qui ont été remplacées par les surtaxes sur les salaires, faisant ainsi le lit des importateurs, d'où le CHOMAGE.

Pourtant toutes les sociétés du monde sont classées suivant leur chiffre d'affaires, et tous les ratios économiques, R et D, investissements, bénéfices ... sont exprimés en % du C.A.

A une "TVA sociale" je préfère le Quotient Q.a.d (Quotient Aménagement et Développement) plus juste, moins inflationniste, et surtout beaucoup plus créateur d'emplois.

.../...



79140 CERIZAY - LE PIN (Poitou-Charentes) - TÉL. 49.81.32.07 - FAX 49.80.04.17  
252, Bd ST GERMAIN 75007 PARIS - 54920 VILLERS LA MONTAGNE (Lorraine) - FRANCE

.../...

## 2) LA REDUCTION DES CHARGES SOCIALES SUR LES BAS SALAIRES (SMIC)

Qu'apporte à l'emploi la réduction des charges sociales pratiquée en 1993-94 dans la grande distribution  
De même, il est stupide de détaxer socialement un importateur. Lorsqu'on supprime systématiquement les charges sur les bas salaires, on favorise le licenciement du personnel plus ancien !

Ce n'est pas la catégorie de salaire qui doit avoir une réduction de charges,  
C'est le **METIER** créateur d'emplois qu'il faut détaxer.

Le législateur l'a d'ailleurs fait pour les produits qui ont toujours des taxes différentes par famille :  
alcool, eau, lait, voiture, essence, cigarettes, vin, fuel, lingerie....

Un autre "axiome de la pensée unique" :

Le système des CHARGES SOCIALES IDENTIQUES sur tous les métiers est le plus injuste qu'un législateur puisse inventer.

Exemple de cet axiome stupide :

L'INSTITUT PASTEUR paie 150 millions de charges sociales pour 800 millions de chiffre d'affaires.  
un hyper pour le même C.A. paie seulement 15 millions de charges sociales, c'est-à-dire 10 fois moins ..  
Un importateur pour 800 millions de C.A. paiera 5 millions seulement !

La voilà la VRAIE CAUSE du CHOMAGE.

Cet axiome a détruit la recherche, un grand nombre de PME et PMI et de services, l'industrie de la machine outil, la pêche, les industries de main-d'oeuvre, l'industrie navale, le bois ....

C'est pour rétablir l'équité entre tous les métiers (producteur - distributeur - importateur - service) et surtout créer rapidement de l'emploi que j'ai imaginé le Quotient Q.a.d.

Le Quotient Q.a.d. est une modulation des charges sociales par profession, de plus c'est un outil simple de consensus social.

## 3) Une nouvelle TAXE PROFESSIONNELLE pour les Collectivités Locales

Il la faut juste et créatrice d'emplois :

"Plus on fait de chiffre d'affaires : plus on paie,

Plus il y a d'emplois dans la société, moins on paie,"

soit une taxe professionnelle en % du C.A. H.T., diminué de la totalité des salaires et charges (surtout pas indexée sur la valeur ajoutée pour encore favoriser l'importation et le chômage).

En CONCLUSION, avant toute REFORME FISCALE dans un marché unique et libre ouvert sur le monde entier, n'oublions pas les évidences économiques :

- C'est le Produit qui crée l'emploi, et c'est la Recherche (R et D) qui crée le Produit.  
Un emploi dans la recherche nourrit 20 emplois dans l'industrie et les services.
- Un bon produit national crée beaucoup d'emplois.  
Un bon produit importé favorise le chômage.
- Les grandes sociétés, avec une politique permanente de productivité, continuent à dégraisser les effectifs.
- Seules les PME et PMI (de 5 à 1000 personnes) sont créatrices d'emplois, mais les PME et PMI françaises n'ont pas la taille critique (comme en Allemagne, au Japon et aux USA).  
Elles manquent tragiquement de fonds propres et sont les éternelles oubliées des différents seuils exigés par BERCY.

Tu es le seul ministre qui peut créer de l'emploi,  
Je suis sûr que tu vas réussir !

avec ma fidèle amitié

Seraud,  
Queveau